

Avec plus de 153 millions de pi<sup>2</sup> de terrain et près de 550 employés, Groupe Dallaire se situe au premier rang

des développeurs immobiliers de la grande région de Québec. Depuis plus de 50 ans, notre groupe se distingue par des facteurs d'excellence qui forgent notre réputation : la qualité de nos projets, la fiabilité de notre équipe et la relation de confiance que nous bâtissons avec nos employés, nos clients et nos différents partenaires.

## Technicien(ne) en fiscalité

Sous la supervision du directeur des opérations financières corporatives, le ou la candidate(e) recherché(e) aura l'opportunité de participer à la production de la conformité fiscale des différentes sociétés de Groupe Dallaire.

### Principales fonctions

- Produire les déclarations fiscales des sociétés de fiducie et de particulier.
- Exécuter toutes recherches sur les questions liées à la consommation (inscription taxes de ventes, TPS/TVQ)
- Produire les différents feuillets fiscaux annuels. (T-5013, T3/relevé 16)
- Préparer les documents en lien avec le processus de vérification fiscale gouvernementale.
- Participer à la provision annuelle des impôts futurs.
- Participer aux états financiers mensuels et à la production du dossier pour la vérification de fin d'année.
- Collaborer à la réalisation de diverses analyses financières et opérationnelles.
- Toutes autres tâches connexes reliées à la fiscalité

### Qualifications requises

- DEC en comptabilité ou expérience équivalente en fiscalité
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire
- Excellente maîtrise de la Suite Office, particulièrement Excel
- Maîtrise de la Suite Google (un atout)
- Connaissance des logiciels Taxprep

### Profil recherché

- Excellente capacité d'adaptation et d'interagir avec différents intervenants
- Reconnu pour sa rigueur, son autonomie et son sens de l'organisation
- Capacité à gérer les priorités, respecter les échéanciers et travailler sous pression

### Conditions de travail

Salaire :	Selon expérience
Conditions diverses :	Assurances médicaments, vie et invalidité remboursées à 100 % par l'employeur, REER collectif généreux avec participation de l'employeur, programme de santé mieux être, congés de maladie et congé mobile, café gratuit, et bien d'autres !
Date d'entrée en fonction :	Dès que possible

## COMMENT POSTULER ?